

jeune âge et à le faire prospérer. Quand ils ont réussi, ils achètent des esclaves et s'établissent comme chef de case dans leur village (Rançon 1894 b : 630-631). Il n'est pas exclu que le village où ils s'établissent définitivement soit dans un pays autre que leur pays d'origine.

#### b. La cohabitation des Soninké avec leurs voisins

Pour la période concernée, les Soninké dont nous parlons sont majoritairement originaires de l'ancien Galam (Gajaaga), au nord du Boundou. Le Boundou ayant acquis son territoire initial du *Tunka* de Tuabo, il est certain qu'une forte communauté Soninké s'y trouvait déjà. Tout comme les Diakhanké, les Soninké cohabitaient auprès des groupes dominants. Parfois, il arrivait qu'ils soient suffisamment nombreux pour former un village où ils étaient majoritaires, mais la terre appartenait toujours aux Malinké ou aux Peul qui les accueillait ; tel est le cas du village soninké de Dioulafounda au Dantila dont la racine « *Dioula* » indique bien que c'était un village de Soninké commerçants.

Du fait de leurs activités de colporteurs (*dioula*), les Soninké étaient très souvent bien accueillis dans les villages où ils allaient. Parfois, il arrivait que l'hivernage, période où les pistes sont impraticables, surprenne un *dioula* dans un village. Celui-ci y demeurerait alors jusqu'au retour de la bonne saison (Rançon 1894 a : 76). Quand ils étaient installés dans un village, les Soninké étaient soumis aux taxes que leur imposaient leurs hôtes. Commerçants ambulants, ils étaient soumis aux taxes de passage qui étaient prélevées sur les caravanes. Il est vrai aussi que parfois, ils étaient reçus et s'en allaient sans payer ni gratifier symboliquement leur hôte (Rançon 1894 a : 432). Achetant et vendant divers produits, ils ont fini par s'imposer comme un maillon essentiel dans l'économie de la région. En écoulant les captifs et autres fruits des razzias vers les marchés demandeurs, les Soninké n'incitaient-ils pas, sciemment ou non, les villages à se faire mutuellement la guerre pour reconstituer les stocks ?

Pourtant, comme les Diakhanké, les Soninké semblent être rarement intervenus dans les affaires de leurs hôtes. Lors des guerres intercommunautaires, ils étaient tenus à l'écart par les belligérants, même si en temps de paix, leurs hôtes étaient libres de les rançonner ou de les surtaxer. Mais lors de la révolte de Mamadou Lamine, dont nous parlerons dans les pages qui suivent, de nombreux de Soninké se sont joints à l'étendard du prophète. Était-ce par fanatisme religieux ou par loyauté ethnique ?

### 5.6. Les révolutions islamiques du 19<sup>ème</sup> siècle

Il est nécessaire de rédiger des paragraphes distincts, sur le cheick El Hadj Omar Tall et El Hadj Mamadou Lamine Dramé, car les affrontements militaires qui ont jalonné leurs épopées ont entraîné la mise en place des fortifications ou alors ont causé la destruction de bon nombre d'entre elles. Leurs révolutions islamiques ont exercé une influence directe sur le cours de l'histoire des entités étatiques présentées ci-dessous.

#### 5.6.1. Le Cheick El Hadj Omar Tall

Bien qu'éphémère dans la vallée de la Falémé, l'empire toucouleur d'El Hadj Omar Tall a profondément modifié le paysage étatique et humain de la région. Cet empire est né dans le haut bassin du fleuve Niger, à Dinguiraye, en 1850 (Suret-Canale 1958 : 69). Avant de commencer son extension inexorable vers l'est, il faut noter qu'El Hadj Omar a d'abord fait un crochet à l'ouest pour s'attaquer aux entités étatiques de la Haute-Gambie ; puis, il a presque détruit toutes celles se trouvant dans la vallée de la Falémé.

Le royaume Dialonké de Tamba (Diallonkadougou) fut probablement l'une des premières entités à succomber aux attaques d'El Hadj Omar. À partir de 1851, El Hadj Omar Tall se tourna vers le nord-ouest et fit des incursions dans la Haute-Falémé. Il attaqua, vainquit et pilla Coudkho (Kondokhou ?) et Samecoto dans le Dantila. Il détruisit Nion (Nyo-médina ?) et Medina dans le Bélé Dougou et Kassaguiri dans le Sirimana (Gessain 1963 : 29). Parti de Dinguiraye le 21 mai 1854 avec des troupes estimées à 12 000 hommes (Sabatié 1925 : 78), El Hadj Omar Tall divisa son armée en trois colonnes : tandis que la première descendait le long du Bafing (Haut-Sénégal), la deuxième suivait le cours de la Falémé et la troisième se frayait un chemin entre les deux premières, au cœur du Bambouk (Pascal 1860 : 39). Systématiquement, ses colonnes attaquaient et détruisaient les villages qui ne se joignaient pas à elles. C'est ainsi que Farabana, dans le Bambouk, succomba en 1854 après un court siège. Au moment où les armées toucouleurs ont pénétré le Boundou, la royauté était vacante après une querelle de succession entre Oumar-Sané et Ahmady-Gaye (à ne pas confondre avec son homonyme que nous avons présenté en parlant du Boundou). Appelé en arbitre, El Hadj Omar désigna Oumar-Sané comme nouvel *almamy*, mais aurait demandé à ce dernier et au reste de la famille Sissibé de le suivre dans sa marche (Rançon 1894 b : 521). Les deux prétendants et plusieurs autres princes Sissibé, dont Boubakar Saada, partirent à sa suite. Nombre d'entre eux trouvèrent la mort sur les champs de bataille. Peu de temps après, Boubakar Saada se sépara d'El Hadj Omar parce que ce dernier avait fait tuer ses oncles maternels, les nobles Massasi-Coulibaly du Kaarta (Rançon 1894 b : 522). Voilà très brièvement ce que nous pouvons retenir des actions d'El Hadj Omar Tall dans la vallée de la Falémé.

L'impact de ce bref passage dans la zone se mesure à l'aune des destructions et des pillages. Nous n'avons pas de liste de ces villages, mais toutes les relations et récits de voyage datant de cette époque parlent d'un dépeuplement de la zone à la suite des guerres omariennes (Pascal 1860 ; Mage 1868). Au-delà des destructions, de nombreux villages ont été abandonnés car les habitants répondaient à l'appel du prophète en s'enrôlant pour le *djihad* (Barry 1988 : 214, Rançon 1894 b : 529). Ceux qui n'ont pas volontairement suivi El Hadj Omar Tall ont été réduits en captivité et emmenés de force. La plupart de ces captifs devenaient des ouvriers qui bâtissaient les *tata* toucouleurs

(Rançon 1894 b : 521-523 ; Bah 1977 : 166). Pour stopper la saignée provoquée par ces migrations, le gouverneur Louis Faidherbe dut ordonner aux chefs des villages situés sur les principales routes menant au Kaarta d'interdire le passage des populations essayant de rejoindre l'armée toucouleur, même s'il est vrai que cette interdiction visait aussi à ne plus renforcer l'armée omarienne par l'arrivée de nouveaux combattants. Parallèlement, l'armée coloniale française n'hésita pas à attaquer, mais surtout à détruire et à raser tous les villages qui se déclaraient en faveur d'El Hadj Omar : ce fut le cas par exemple de Diaguilla et Koungueul près de Bakel (Sabatié 1925 : 95).

Les fortifications furent au commencement de l'œuvre d'El Hadj Omar. Elles ont jalonné sa pérégrination vers le Macina ; et c'est dans une fortification naturelle (la grotte de Diégoumbéré à Bandiagara) qu'il disparut. A Dinguiraye, berceau de l'empire Toucouleur, El Hadj Omar posa les bases de son empire en construisant un puissant *tata* dont voici la description :

« Le *tata* comportait trois enceintes : la première de forme sensiblement elliptique, et de 1800 mètres environ de développement, était constituée par un mur crénelé, en pierre et en mortier, de quatre mètres de hauteur. La deuxième, et la plus importante, de six mètres de hauteur, formait un octogone irrégulier de cotés de 100 à 150 mètres, et dont chaque angle était muni d'une tourelle débordante à plusieurs étages, ce qui assurait un flanquement effectif. La troisième enceinte, de six mètres de hauteur également, épousait en partie le tracé de la seconde sur les faces les plus exposées, pour les doubler en ménageant entre elles un chemin de ronde protégé de 40 à 60 mètres de largeur. » (Bouchez 1913 : 211).

Tout au long de ses conquêtes, les ingénieurs d'El Hadj Omar Tall implantaient des *tata* au cœur des territoires conquis. Ces *tata* étaient les bases d'appui et le squelette de l'empire toucouleur. L'histoire a retenu deux de ces ingénieurs : John (ou Johnny) Bambara et Samba Ndiaye, dont Thierno Bah (1977 : 161-168) a fait une biographie dans l'article « Samba Ndiaye, ingénieur des armées Toucouleur d'El Hadj Omar ». Avant de trouver la mort dans une grotte dans les falaises de Bandiagara, El Hadj Omar avait occupé Hamdallahi la capitale fortifiée de l'empire peul du Macina. Durant cette brève occupation, a-t-il ordonné des travaux de réfection ou de renforcement des murailles ? Les discussions concernant son intervention ou non sur la muraille de cette cité sont contenues dans l'ouvrage *Hamdallahi* (Gallay et al. 1990).

Là où il n'a pas construit de *tata*, El Hadj Omar a détruit ou a fait détruire ceux qui existaient. Pour ne citer qu'un exemple, le *tata* Bambara de Damfa fut rasé sous ses ordres (Mage 1868 : 256). De même, Rançon (1895 : 491) attribue à El Hadj Omar la destruction des *tata* de Koussan et de Farabana en 1854. La destruction systématique des villages ayant résisté à l'avancée de l'armée faisait probablement partie de la stratégie d'El Hadj Omar ; c'était le seul moyen

d'empêcher tout soulèvement ultérieur sur les arrières de l'armée toucouleur (Ducoudray 1983 : 31). Le *tata* de Som Som qui hébergeait des partisans du prophète fut détruit par Louis Faidherbe après une résistance acharnée (Faidherbe 1889 : 203-205). Quand El Hadj Omar Tall se retira sur la rive droite du fleuve Sénégal et commença ses conquêtes vers le Macina, il laissa la vallée de la Falémé dans une profonde désolation. Quelques villages comme Koussan furent reconstruits et repeuplés, mais les *tata* ne furent probablement plus relevés.

### 5.6.2. El Hadj Mamadou Lamine Dramé

Le *djihad* de Mamadou Lamine est le dernier acte majeur de l'histoire militaire africaine dans la région du Sénégal Oriental, car la « paix coloniale » s'est établie dans la zone après sa défaite. De son vrai nom Malamine Demba Dibassi (Frey 1888 : 250), il fut considéré comme un résistant à la pénétration française par certains, et parfois regardé comme un marabout opportuniste par d'autres. Ses partisans étaient constitués des populations frustrées par le protectorat français dans le Guoye, le Guidimakha et le Kaméra, et de tous ceux qui, dans le Boundou, supportaient de moins en moins les prédations de l'*almamy* Boubakar Saada et des princes Sissibé. Le combat de Mamadou Lamine fut très bref ; son premier fait d'armes date de 1886, et le dernier, qui se signa par sa mort, en 1887. Son décès marque l'effectivité de la colonisation française dans la Haute-Falémé et la Haute-Gambie.

Le Boundou est le royaume qui a le plus souffert des attaques de Mamadou Lamine. Prétextant que l'*almamy* Omar Penda, fraîchement intronisé, lui refusait de passer sur ses terres pour aller faire la guerre sainte au Tenda, Mamadou Lamine attaqua le Boundou. En février 1886, Boulebane, principale résidence royale à cette époque, succomba et son *tata* fut détruit (Nyambarza 1969 : 141). Ayant échoué à prendre le poste français de Bakel, Mamadou Lamine se retira en juillet 1886 vers le sud, détruisant au passage le fort Saint-Pierre de Sénoudebou, qui était devenu l'une des résidences des Sissibé (Rançon 1894 b : 588). De l'aveu de Gallieni lui-même, Mamadou Lamine inspirait une grande terreur (Gallieni 1891 : 28). Pour éviter les représailles des Français, Mamadou Lamine s'installa à Dianna, dans le Diakha, au sud-ouest du Boundou. Avec l'appui de Mahmadou-Fatouma, roi du Sandougou, il attaqua l'*almamy* Oumar Penda à Fissa Daro et le tua. Ayant refait ses forces par l'incorporation de nouveaux combattants, Mamadou Lamine essaya de s'emparer de Sénoudebou. Mais il échoua car Ousmane-Gassy avait cerné le village avec une forte fortification végétale de type *sanié*, et l'hivernage qui avait commencé rendit les manœuvres militaires très difficiles (Rançon 1894 a : 595-596). Les Français, n'ayant pas pardonné la tentative de prise de Bakel, formèrent une colonne contre Dianna dès la fin de l'hivernage. Après avoir successivement perdu plusieurs batailles, Mamadou Lamine fut tué à Toubakouta le 7 décembre 1887 et décapité (Gallieni 1891 : 370). En se rappelant que les campagnes militaires s'opéraient essentiellement après la

fin de l'hivernage, on comprend que Mamadou Lamine ne s'est battu que pendant deux saisons. Bien que courte, son épopée a pourtant profondément marqué les esprits, et nous l'avons personnellement constaté à travers les exclamations récurrentes qui fusaient chez la plupart de nos interlocuteurs rien qu'à l'évocation de son nom.

Dans son combat, Mamadou Lamine a détruit de nombreux villages. Les *tata* de Diamweli et de Boulebane ne lui ont pas résisté ; selon Rançon (1894 b : 590), son allié Mahmadou-Fatouma a détruit les *tata* de Gouloungou (Gouloungou ?) et Dalafine (Dalafi ?). Dans sa retraite à Dianna puis à Toubacouta, il avait bâti des *tata* pour attendre les colonnes françaises de Gallieni et Fortin. Ces derniers les rasèrent après la défaite du prophète. Il est notable de constater que deux fois de suite, Mamadou Lamine perdit des batailles face à des villages défendus par des fortifications végétales de type *sanié* : d'abord à Sini, puis à Sénoudebou (fig. 5.4). Dans sa lutte, Mamadou Lamine a énormément bénéficié de l'appui des Soninké, son ethnie d'origine. Mais il serait réducteur de penser que cet appui était uniquement filial, car avant tout, son combat était religieux (Nyambarza 1969 : 136).

### 5.7. Synthèse sur l'histoire et les relations intercommunautaires dans la vallée de la Falémé

Durant l'ère atlantique, la mise en place et l'évolution des formations étatiques au Sénégal Oriental est un processus qui a connu trois grandes phases. Chacune de ces phases était accompagnée par de grandes vagues migratoires, ce qui n'exclut pas qu'il y ait eu de petits déplacements ne concernant que quelques individus ou quelques groupes familiaux. Ayant d'abord présenté la vallée de la Falémé au sein de l'Empire du Mali, il est important de noter qu'à travers l'épopée de Soundjata, les premières

recherches réalisées sur l'histoire de l'empire du Mali et la dénomination même « empire », il est aisé de supposer que le Mali fut une entité centralisée, avec un pouvoir concentré entre les mains d'un seul souverain. Mais les recherches récentes, compilées et présentées par S. Canós-Donnay, montrent plutôt que cette vision est tronquée ; l'empire du Mali était d'avantage une confédération de territoires et de villages ayant une certaine autonomie (Canós-Donnay 2019). Cette structuration n'est probablement pas étrangère à l'effritement ultérieur de l'empire du Mali. Intégré par voie de conquête et n'étant pas au cœur de l'empire, il est possible que les communautés du Sénégal Oriental aient gardé une certaine autonomie. Entre cette première phase et la seconde qui voit émerger les entités étatiques de l'ère atlantique, le trait d'union est marqué par les mouvements de population provoqués par la migration de Koli-Tengella. Il est probable que des fortifications furent édifiées à cette époque, même si on ne dispose pas encore de preuves directes permettant de l'affirmer.

La seconde phase, qui commence au 17<sup>ème</sup> siècle, est marquée par la mise en place du royaume peul du Boundou au nord, et des royaumes malinké du Dantila, du Bélédougou et du Sirimana au sud. On a présenté l'histoire de ces entités en insistant sur les aspects conflictuels en lien avec notre intérêt pour les fortifications, mais leurs histoires ne se résument pas uniquement à une succession de conflits. En outre, on dispose véritablement de peu de connaissances en ce qui concerne les conflits internes à ces entités. Plus précisément, le royaume peul du Boundou serait né de la magnanimité du *tunka* de Tuabo ou de la ruse de Malik Sy, selon l'interprétation historique que l'on fait de sa genèse. Principalement sous l'égide de Boubou Malik, Maka-Guiba, Ahmady-Gaye et Saada-Ahmady-Aïssata, ce royaume va connaître quatre grandes phases d'extension (fig. 5.2). Les autres *élimanes* et *almamy* qui



Figure 5.4. Carte des principaux sites d'affrontements contre El Hadj Mamadou Lamine (redessiné suivant l'original disponible sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84400806/fl.item.zoom>, consulté le 5 Janvier 2019).